

Objectif de gestion

Le FCPE HSBC EE OBLIGATIONS, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC EURO GVT BOND FUND, dit maître, et à titre accessoire en liquidités. La performance du FCPE nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au FCPE nourricier.

L'objectif de gestion du FCPE nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après : Surperformer l'indicateur de référence FTSE EMU Government Bond Index (EGBI) sur la durée de placement recommandée, hors frais de gestion.

L'indicateur de référence FTSE EMU Government Bond Index (EGBI) est composé de tous les titres émis par les Etats de la zone euro, de durée de vie supérieure à un an et ayant un encours supérieur à 1 milliard d'euros.

Le FCP est géré activement par rapport à son indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en œuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Allocation d'actifs

Monétaire
0.98%



Obligataire
99.02%

Informations pratiques

Actif total

EUR 336 871 116.28

Valeur liquidative

(FC)(EUR) 6.013

Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Indice de référence

100% FTSE EGBI

Affectation des résultats

(FC): Capitalisation

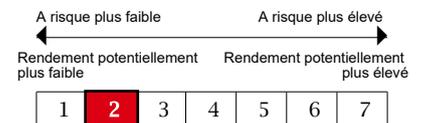
Date de début de gestion*

10/01/2000

Fonds maître

HSBC EURO GVT BOND FUND H

Profil de risque et de rendement

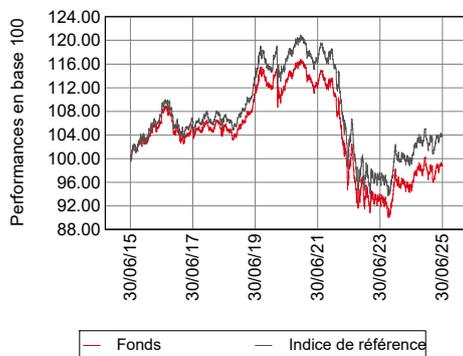


Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).

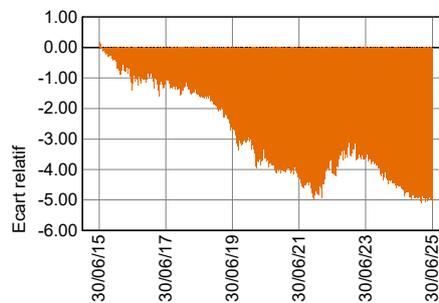
Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Ce FCPE est classé dans la catégorie 2 car son prix ou ses données simulées ont connu de faibles fluctuations par le passé.

Performances et analyse du risque

Performance du fonds face à son indice de référence



Ecart relatif cumulé hebdomadaires



Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans 10/01/2000*	75.46%
Fonds	-0.43%	4.03%	0.43%	-12.84%	-1.26%	
Indice de référence	-0.23%	4.41%	1.85%	-11.28%	3.82%	109.61%
Ecart relatif	-0.20%	-0.37%	-1.41%	-1.57%	-5.09%	-34.15%

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans 10/01/2000*	4.11%
Volatilité du fonds	4.68%	6.27%	5.87%	4.95%	
Volatilité de l'indice	4.46%	6.45%	6.09%	5.23%	4.35%
Tracking error ex-post	0.60%	1.08%	0.95%	0.93%	1.20%
Ratio d'information	-0.63	-0.36	-0.37	-0.54	-0.61
Ratio de Sharpe	0.07	-0.36	-0.72	-0.13	0.19

Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	0.40%	1.08%	6.30%	-17.86%	-4.25%	4.17%
Indice de référence	0.52%	1.85%	7.16%	-18.51%	-3.55%	5.03%
Ecart relatif	-0.12%	-0.77%	-0.86%	0.65%	-0.70%	-0.86%
	2019	2018	2017	2016	2015	
Fonds	5.88%	0.37%	-0.22%	2.69%	1.23%	
Indice de référence	6.72%	0.88%	0.15%	3.20%	1.65%	
Ecart relatif	-0.83%	-0.50%	-0.37%	-0.51%	-0.42%	

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

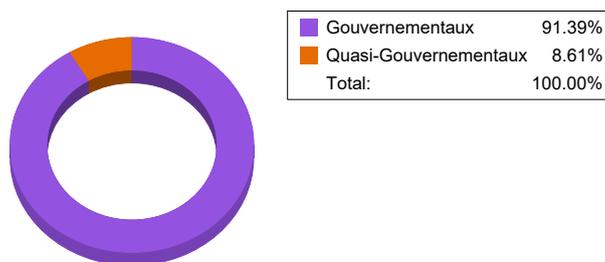
Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Analyse des choix de gestion du fonds maître HSBC EURO GVT BOND FUND H

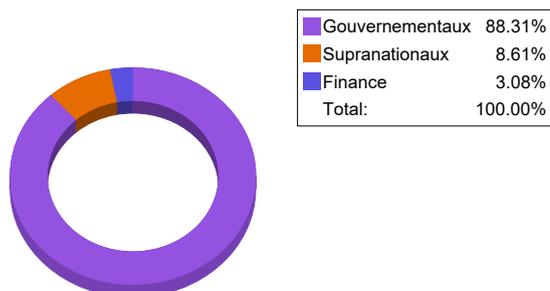
Principales lignes	Portefeuille
1 FRTR 0 05/25/32 OAT	4.03%
2 BTPS 0 04/01/26 5Y	3.79%
3 DBR 2.3 02/15/33 G	3.72%
4 BTPS 1.6 06/01/26 10Y	3.03%
5 OBL 1.3 10/15/27 G	2.90%
6 BTPS 0.95 08/01/30 10Y	2.65%
7 SPGB 2.7 01/31/30	2.47%
8 FRTR 0.75 05/25/28 OAT	2.44%
9 FRTR 0 02/25/26 OAT	2.21%
10 FRTR 2.75 02/25/29 OAT	2.17%
Total	29.41%

Types d'instruments	Portefeuille
Obligations à taux fixe	98.80%
Liquidités, autres	0.78%
OPCVM monétaires	0.21%
Obligation indexée	0.21%
Total	100.00%

Classes d'émetteurs*

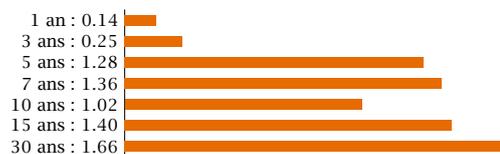


Secteurs d'activités*

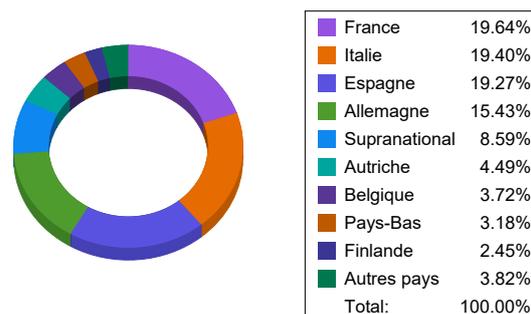


Sensibilité: Exposition par points de courbe

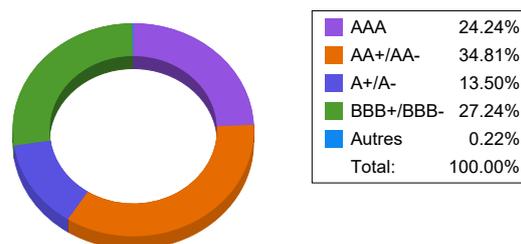
Sensibilité du portefeuille: 7.11



Pays de l'émetteur



Ratings



En pourcentage de la poche Taux, lignes directes et indirectes, hors engagements des produits dérivés, hors liquidités et équivalent.

*Lignes directes et indirectes hors engagements des produits dérivés et liquidités.

Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

Bêta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

FCC : Fonds Commun de Créances.

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation

OPC : Organisme de Placement Collectif.

OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité

Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Titrisation, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

Trackers (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

WAL (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

Informations importantes

Indices de marché

Source: London Stock Exchange Group plc et ses entreprises apparentées (ci-après collectivement, le "Groupe LSE"). © LSE Group 2025. FTSE Russell est un nom commercial utilisé par certaines sociétés du Groupe LSE. "FTSE®", "Russell®", "FTSE Russell®", "MTS®" sont des marques déposées des sociétés concernées du Groupe LSE et sont utilisées sous licence par toute autre société du Groupe LSE. Tous les droits relatifs aux indices ou aux données FTSE Russell appartiennent à la société concernée du Groupe LSE qui les détient. Le Groupe LSE et ses donneurs de licence déclinent toute responsabilité eu égard à toute erreur ou omission dans les indices ou les données, et aucune partie ne doit se fonder sur quelque indice ou donnée contenue dans la présente communication. Aucun partage ultérieur des données provenant du Groupe LSE n'est autorisé sans le consentement exprès écrit de la société concernée du Groupe LSE. Le Groupe LSE ne promeut, ne sponsorise, ni ne cautionne le contenu de la présente communication.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, www.ere.hsbc.fr.

Document mis à jour le 04/07/2025.

Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Durée de placement recommandée

3 ans

Indice de référence

100% FTSE EGBI

Affectation des résultats

(FC): Capitalisation

*Date de début de gestion

10/01/2000

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(FC): HSOBF